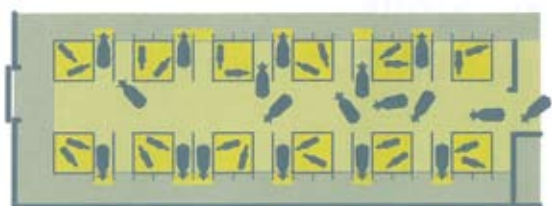


• SALLE DE TÉTÉE AVEC DISPOSITIF DE TÉTÉE EN LOGETTES ET CASES À VEAUX ALTERNÉES



Dans la salle de tétée, des séries de deux logettes à vaches sont disposées en alternance avec des cases à veaux de deux places. Devant les logettes, des cornadis permettent de bloquer les vaches pendant la tétée. Les cases à veaux sont équipées de barrières spéciales de tétée avec 3 barres coudées réglables en hauteur et en largeur. Ainsi, il n'y a plus aucune manipulation des veaux qui restent en permanence dans leur case.

Lorsque les vaches sont habituées à rejoindre seules leur place, le remplacement de l'éleveur devient très aisé.

AVANTAGES

- Possibilité de faire téter tout seul un grand nombre de veaux en même temps
- Aucune manipulation de veaux lors de la tétée
- Organisation du travail optimisée et gain de temps considérable à la tétée
- Remplacement facilité

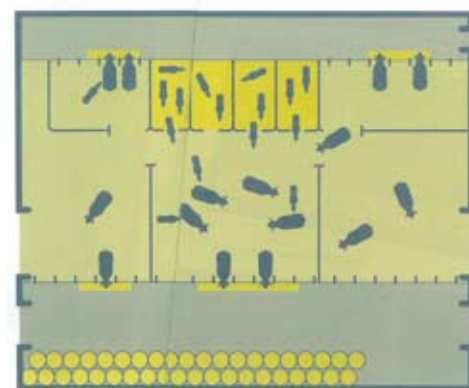
LIMITES

- Astreinte de la tétée biquotidienne à heures fixes toujours présente
- Dimensions importantes de la salle de tétée
- Coût de revient élevé à la place de couple mère-veau en salle de tétée

• DISPOSITIF DE TÉTÉE EN LIBERTÉ ASSISTÉE

Cette méthode de tétée s'apparente à celle pratiquée par certains éleveurs de broutards ou de veaux rosés en période hivernale. La tétée des mères se déroule librement sur l'aire paillée de la stabulation libre. A l'heure de la tétée, les veaux sont lâchés et se dirigent instinctivement vers leur mère qui est libre de ses mouvements sur l'aire paillée. Des barrières permettent au besoin d'alloter les vaches et d'ouvrir plusieurs cases à veaux en même temps. A la fin de la tétée, les veaux sont soit rentrés directement dans leur case, soit guidés vers les tantes lorsqu'ils ont besoin d'un complément de lait. Les tantes sont bloquées soit à un cornadis de tétée spécifique, soit, tout simplement, au cornadis de la stabulation libre.

Une telle organisation de la tétée permet de gagner beaucoup de temps lorsqu'on est tout seul pour effectuer la tétée. Seuls les veaux à compléter et leurs tantes doivent être manipulés.



AVANTAGES

- Economie sur l'investissement spécifique à la tétée
- Manipulation des animaux fortement réduite
- Gain de temps important
- Remplacement de l'éleveur grandement facilité

LIMITES

- Astreinte de la tétée biquotidienne à heures fixes toujours présente
- Manipulation des tantes et des gros veaux nécessaire pour la complémentation lactée
- Risque accru d'exercice des veaux lors de la tétée libre

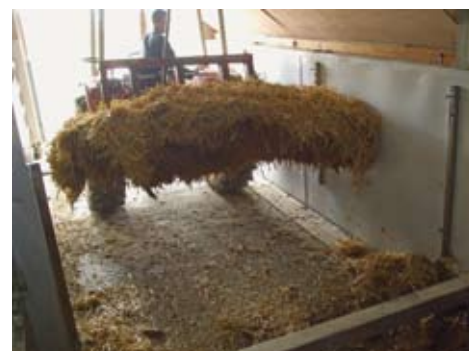
POUR NETTOYER ET PAILLER LES CASES À VEAUX VITE ET SANS SE FATIGUER

• LE CURAGE MÉCANIQUE DES CASES

Pour curer les cases à veaux sur litière accumulée, l'idéal est d'utiliser un tracteur équipé d'un chargeur frontal ou d'une fourche arrière. Lors de la conception du local à veaux, il faut bien sûr prévoir une profondeur ou une largeur suffisante des cases, la possibilité de rabattre les séparations de cases et un espace de dégagement pour manœuvrer, ainsi que des cases tampon pour accueillir les veaux pendant le curage.

Deux modes de curage sont possibles :

- en enfilade, avec des séparations de cases rabattables ;
- en frontal, avec accès du tracteur en façade par la porte-barrière de la case.



• LE PAILLAGE DES CASES PAR LE HAUT

Juste au-dessus des cases à veaux ou en décalage, cette solution consiste à aménager un plancher sur lequel la paille sera stockée. Equipé de trappes, ce plancher permet de faire tomber la paille directement dans les cases pendant que les veaux tètent, en leur laissant le soin de l'épandre eux-mêmes.



Le chargement du plancher en balles rondes ou carrées se fait au chargeur frontal.

Une variante pour la chute de la paille est de disposer le plancher en retrait des cases. Il suffit alors de faire glisser la paille à l'aplomb des cases.



POUR SURVEILLER SEREINEMENT ET SANS FATIGUE LES ÉVÈNEMENTS ESSENTIELS DE LA REPRODUCTION

• LA DÉTECTION DES CHALEURS

* L'aire de détection des chaleurs

Un parc de détection des chaleurs juxtaposé à l'étable facilite le repérage quotidien des vaches nourrices en chaleurs sans avoir à les sortir au pré. Indispensable en période d'hivernage du troupeau en stabulation entravée, cet aménagement permet de mieux maîtriser la reproduction et le désaisonnement en ne ratant aucune chaleur.



Dans le cas d'un hivernage en étable entravée, un parc de détection des chaleurs est recommandé

* Les outils d'assistance à la détection des chaleurs

Ils sont tous basés sur le marquage des vaches en chaleurs ou sur l'enregistrement de leur hyperactivité ou des chevauchements accompagnant la venue en chaleurs :

• les marqueurs de chevauchement :

ex : *Fil Détail* ; *Kamar* ; *Œstruflash* ; *Estrus Alert* ; *Estroprotect* ; *Tail Paint* ; *licol marqueur*.



Différents marqueurs de chevauchement

• Les détecteurs d'activité de l'animal :

- Podomètre

- Collier électronique détecteur d'activité :

ex : *HeatPhone* (Médria) ; *HeatBox* (Gènes Diffusion) ; *Heatime* (Créavia).

Les 3 dispositifs enregistrent les mouvements de la vache, plus intenses en période de chaleurs, et les transmettent par ondes radio ou infrarouges à un récepteur. En cas de suractivité, le récepteur émet un message ou un signal d'alerte qui, pour deux des dispositifs, est un SMS envoyé à l'éleveur.

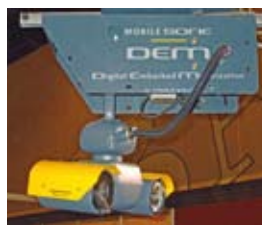


Le détecteur HeatPhone

• LA SURVEILLANCE DES VÊLAGES

* La caméra de surveillance à distance

Cette solution évite d'avoir à se lever plusieurs fois par nuit pour surveiller les vaches dont la mise bas est proche, mais elle ne dispense pas de se réveiller à intervalles réguliers pour visionner l'écran récepteur.



Caméras de surveillance des vêlages

* Les avertisseurs téléphoniques de vêlages

Leur fonctionnement est basé sur l'enregistrement des variations de température de l'animal à l'approche du vêlage et de la détection de l'expulsion de la poche des eaux. L'éleveur reçoit alors un signal d'alerte (sonnerie ou SMS) sur son téléphone portable. **A la différence de la solution « caméra de surveillance », il n'y a plus besoin de se réveiller plusieurs fois par nuit.**

ex. d'avertisseurs : *Alert'Vel* ; *Vel'Phone*.



Le système Alert'Vel



Le système Vel'Phone

POUR POUVOIR SE LIBÉRER ET PRENDRE DU TEMPS

Aujourd'hui, des éleveurs de veaux sous la mère réussissent à se libérer de l'astreinte quotidienne de la tétée quand ils le souhaitent pour prendre des week-ends ou quelques jours de vacances et pour assumer des responsabilités professionnelles. Ils ont amélioré l'organisation de leur travail et ont adopté une solution de remplacement.

Voici quelques-unes des solutions qui peuvent répondre à votre besoin ou à votre souhait de temps libre.

• L'INTERRUPTION DE LA TÉTÉE EN PÉRIODE ESTIVALE

En concentrant la production de veaux sous la mère sur la période automne/été/début printemps, le désaisonnement des vêlages offre de nombreux avantages aux éleveurs :

- les produits sont vendus quand la demande et les cours du marché sont les plus favorables ;
- en été, période plus délicate pour l'élevage des veaux à cause de la chaleur, il y a peu ou pas de veaux dans l'étable ;
- une meilleure qualité de vie en découle avec une trêve de la tétée durant 2 à 4 mois.

Le choix d'un système d'élevage mixte « veaux sous la mère + broutards » est une autre solution permettant d'interrompre la tétée durant quelques mois.



• SUPPRESSION D'UNE TÉTÉE PAR SEMAINE

De plus en plus d'éleveurs franchissent le cap de supprimer une tétée par semaine. Moyennant quelques adaptations de la conduite d'élevage quotidienne, cette pratique donne entière satisfaction à ceux qui l'ont expérimentée. Il n'est pas question pour eux de revenir en arrière.

• L'ASSOCIATION ENTRE ÉLEVEURS

Les GAEC totaux ou partiels (ex : étable commune) offrent en principe les conditions optimales pour un remplacement à la tétée entre associés.

• L'ENTRAIDE ENTRE ÉLEVEURS

La main-d'œuvre familiale se raréfie, l'entraide entre collègues éleveurs doit être remise au goût du jour.

• LES AUTRES SOLUTIONS

Il existe diverses autres solutions de fourniture de main-d'œuvre complémentaire d'appoint ou de remplacement :

- * **La banque de travail** (souvent utilisée dans les CUMA) est un système d'échange de travail et de mise en commun de main-d'œuvre entre agriculteurs adhérents ;
- * **Les groupements d'employeurs** sont des associations d'agriculteurs dans lesquelles les adhérents partagent, selon un planning régulièrement établi, une main-d'œuvre d'appoint que chacun d'entre eux ne pourrait pas occuper à plein temps tout seul ;
- * **Les CUMA** mettent à disposition des matériels avec chauffeur, principalement pour effectuer les gros travaux culturels, de récolte ou d'alimentation des troupeaux chez les adhérents ;
- * **Les entreprises de travaux agricoles** (E.T.A.) peuvent être mises à contribution pour réaliser certains gros travaux (semis direct, ensilage, moisson, ...) qui nécessitent du matériel spécifique et onéreux et de la main-d'œuvre saisonnière.



POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET DE SÉCURITÉ DANS LA MANIPULATION DES ANIMAUX QUAND VOUS ÊTES TOUT SEUL : LE CHIEN DE TROUPEAU

En plus d'être un compagnon attachant et fidèle, le chien de troupeau est un « outil » de travail précieux qui peut vous faire gagner un temps considérable, améliorer votre confort de travail et votre sécurité lorsque vous êtes tout seul pour manipuler vos animaux, diminuer votre fatigue et votre stress.

Un chien bien dressé a la capacité d'exécuter avec précision une multitude de tâches telles que :

- le guidage du troupeau pour le retour à l'étable à l'heure de la tétée et pour son renvoi dans les pâtures
- le tri des vaches nourrices à faire rentrer en salle de tétée
- leur placement dans les stalles de tétée
- le guidage des veaux depuis les cases jusqu'aux mères (ou aux tantes) et, inversement, pour leur retour dans les cases en fin de tétée
- la garde des veaux pendant la tétée.



Les chiens de troupeau les plus utilisés en troupeau bovin sont le Border Collie, le Beauceron, le Berger des Pyrénées, le Briard et le Berger Picard.





EN BREF, POUR SOLUTIONNER LA PROBLÉMATIQUE TRAVAIL / ASTREINTE : UN RÉPERTOIRE ÉTOFFÉ DE SOLUTIONS

TRAVAIL

(quantité, organisation, pénibilité, sécurité)

ASTREINTE

(présence biquotidienne à heures fixes)

Solutions d'amélioration

Solutions de gain de temps et d'assouplissement de l'astreinte

Formules de remplacement

- Agencement aire de tétée / cases à veaux bien étudié (ex : en double rang ; en compartimentage)
- Nettoyage mécanisé des cases à veaux
- Alimentation, paillage et curage mécanisés du troupeau
- Alimentation en ration complète monoquotidienne
- Télécommande cornadis et portails à distance
- Détecteurs chaleurs et gestations
- Vidéo-surveillance des vêlages
- Parcs de surveillance, couloirs de contention, passages d'homme et portillons d'accès, quais de chargement
- Chien de troupeau

- Simplification de la conduite de la tétée (ex : tétée des mères en liberté assistée, en logettes alternées, ...)
- Suppression de la manipulation des veaux (ex : tétée en logettes alternées) et des mères (tétée en libre service)
- Desserrement de l'astreinte :
 - Désaisonnement des vêlages
 - Orientation mixte (VSLM + Broutards)
 - Suppression d'une tétée hebdomadaire
 - Tétée en libre service

- Entraide entre éleveurs
- Banque de travail
- Main-d'œuvre d'appoint ou saisonnière
- Entreprise de travaux agricoles
- Matériel en CUMA avec chauffeur (mélangeuse distributrice, matériel de récolte, ...)
- Service de remplacement
- Groupement d'employeurs
- GAEC ou étable collective

LES DOCUMENTS RÉCENTS ABORDANT LA PROBLÉMATIQUE "TRAVAIL / ASTREINTE" (la plupart de ces documents vous ont été envoyés)

- **Bulletins** VEAU SOUS LA MÈRE ACTUALITÉS n°42 à 56 (2006 à 2010)
- **Guide** DE LA PRODUCTION DU VEAU DE LAIT SOUS LA MÈRE (5^{ème} édition - 2007)
- **Plaquette** « INNOVER EN VEAU SOUS LA MÈRE » (2007)
- **Plaquette** « TRAVAILLER MIEUX ET MOINS EN VEAU SOUS LA MÈRE » (2009)
- **Plaquette** « COMMENT DIMINUER LE TEMPS DE TRAVAIL ET TRAVAILLER DANS DE MEILLEURES CONDITIONS » (2009)
- **Plaquette** « RECUEIL DE TMOIGNAGES D'ELEVEURS INNOVANTS » (2010)
- **Dossier** BÂTIMENTS VEAU SOUS LA MÈRE (6^{ème} édition - 2010)



Cette plaquette a été réalisée par

L'ASSOCIATION "LE VEAU SOUS LA MÈRE"

1, Boulevard d'Estienne d'Orves - 19100 BRIVE

Tél. 05.55.87.09.01 - Fax 05.55.87.29.93

civo@veausouslamere.com

avec le concours financier d'INTERBEV et de FIL Rouge

Conception et rédaction :
Francis ROUSSEAU

Impression :
Imprimerie Lachaise... Brive

Edition :
DÉCEMBRE 2010